



LE SUIVI DE L'INSERTION DES INGENIEURS AGRONOMES Promotion 2012

Le suivi de l'insertion professionnelle des ingénieurs agronomes diplômés en 2012 est possible par le rapprochement des réponses aux enquêtes à court et moyen terme menées annuellement par les établissements d'enseignement supérieur agronomique ; les résultats soulignent plusieurs tendances :

- plus de la moitié (57,1 %) des ingénieurs de la promotion 2012 exerce une activité professionnelle au moment des deux interrogations et un tiers a changé de situation ;
- si la mobilité professionnelle permet d'améliorer considérablement les conditions d'emploi, celles des ingénieurs qui occupent le même emploi à court et moyen terme restent meilleures ;
- la plupart des indicateurs montrent que le début de carrière des ingénieurs est un peu moins favorable aux femmes qu'aux hommes.

Contexte et méthodologie

Les écoles de l'enseignement supérieur agronomique¹ suivent l'insertion professionnelle à court et à moyen terme de leurs diplômés². Ainsi, les ingénieurs diplômés en 2012 ont été interrogés en février 2013 et en février 2014. Leurs réponses aux deux enquêtes ont été rapprochées afin de reconstituer leur parcours depuis la sortie de l'école. Si la comparaison des situations à court et moyen terme des ingénieurs agronomes donne des indications sur leur situation à deux dates, elle ne permet pas de repérer les changements qui ont pu intervenir entre ces deux dates.

Les parcours

Les parcours sont représentés par la situation des ingénieurs à moyen terme au regard de celle occupée un an plus tôt.

Comme les deux promotions précédentes, les ingénieurs diplômés en 2012 qui occupaient un emploi à 6 mois (1 075 individus) restent neuf fois sur dix dans cette situation à 18 mois [figure 1]. Un peu plus d'un ingénieur sur vingt recherche un emploi en février 2014 après une première expérience professionnelle. Cette proportion est également stable par rapport aux deux dernières promotions.

Lorsqu'ils sont en recherche d'emploi à 6 mois (401 individus), plus des trois quarts des ingénieurs sont parvenus à en trouver un à 18 mois [figure 2]. Ce taux d'accès à l'emploi, plus élevé chez les hommes (81,4 %) que chez les femmes (74,2 %) est stable par rapport à celui de la promotion de 2011 mais ne parvient pas à retrouver le niveau de la promotion de 2010 (79,2 %).

La part des ingénieurs qui se déclarent de nouveau en recherche d'emploi à 18 mois recule pour la seconde fois passant de 14,9 % (promotion 2011) à 13 % (promotion 2012). Relativement stable chez les femmes, ce chiffre baisse assez fortement pour les hommes (- 5,9

1 710 ingénieurs de la promotion 2011 ont répondu aux deux interrogations, soit 69,7 % de la population. Une telle étude avait été conduite auprès des diplômés en 2011, et 67,1 % des parcours avaient pu être reconstitués³.

Les diplômés par la voie de la formation initiale représentent 90,1 % de l'effectif répondant.

Un redressement statistique selon le sexe et l'établissement a été appliqué sur la population des répondants afin de la rendre représentative de la population des diplômés.

points). Ainsi, les premières sont plus fréquemment (14,3 %) dans ce cas que les seconds (9,9 %).

Ces évolutions traduisent-elles une tendance à la reprise des études (y compris en thèse) après une période de recherche d'emploi ? Un ingénieur sur dix reprend des études après une période de recherche d'emploi et près de trois fois sur dix pour préparer une thèse, contre 7,1 % de ceux de la promotion 2011. Les femmes restent plus nombreuses (10,5 %) que les hommes (8,8 %) à reprendre des études mais l'augmentation est plus marquée chez ces derniers (3,9 % hommes de la promotion 2011).

Sur 117 ingénieurs en poursuite d'études à 6 mois, thèses exceptées, 21,2 % le sont encore à 18 mois. Ils sont également 9,7 % à s'être inscrits en thèse [figure 3]. Ces proportions sont en hausse par rapport à la promotion de 2011, respectivement 5,4 et 6,4 points de plus. Cette tendance au prolongement des études se traduit par le recul de la part des ingénieurs en recherche d'emploi (-10,8 points). La part de ceux qui accèdent à l'emploi fléchit légèrement. Parmi les 74 ingénieurs qui s'engagent en thèse à l'issue de l'obtention de leur diplôme, près de 95 % la poursuivent à 18 mois.

Figure 1. La situation à 18 mois des ingénieurs en emploi à 6 mois (%)

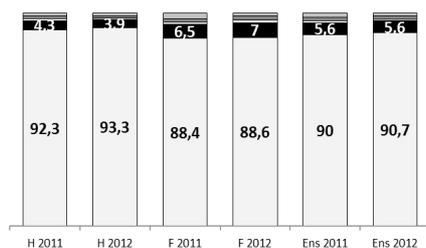


Figure 2. La situation à 18 mois des ingénieurs en recherche d'emploi à 6 mois (%)

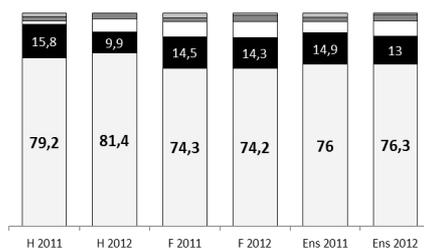
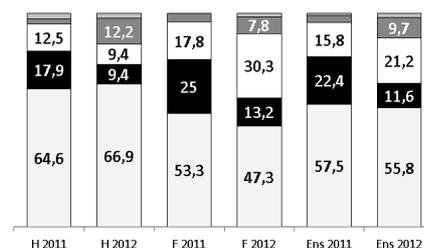


Figure 3. La situation à 18 mois des ingénieurs en études (hors thèses) à 6 mois (%)



□ En activité professionnelle ■ En recherche d'emploi □ En études ■ En thèse □ Autre

L'analyse des parcours permet d'estimer la part des ingénieurs qui ont vécu une mobilité quelle qu'elle soit. Ainsi, un tiers des diplômés en 2012 ont connu un changement de situation. Les autres se déclarent en activité professionnelle (57,1 %), en études (1,5 %), en thèse (4,1 %), en recherche d'emploi (3,1 %) ou dans une autre situation (0,4 %) aux deux interrogations.

Evolution de la qualité de l'emploi

Parmi les ingénieurs qui se déclarent en activité professionnelle à 6 comme à 18 mois, 71,8 % ont conservé le même emploi (le premier depuis la sortie de l'école). Les autres ont connu une mobilité entre les deux interrogations (18,2 %) ou à un moment qui n'a pas pu être repéré (10,3%) - ces derniers sont exclus de l'analyse qui suit.

Encore une fois, les résultats montrent que les conditions d'emploi à 18 mois sont meilleures chez les jeunes diplômés qui n'ont pas changé d'emploi que chez ceux qui ont connu une mobilité. Toutefois, les conditions d'emploi de ces derniers progressent plus fortement mais elles étaient, au départ, moins favorables. Si cette évolution permet de réduire l'écart avec ceux qui ont conservé le même emploi, le premier depuis la sortie de l'école, elle ne permet pas de le gommer complètement.

Chez les ingénieurs qui ont conservé le même emploi, la part de contrat à durée indéterminée (CDI) en 2013 s'élève à 65,0 % et à 83,8 % l'année suivante, soit une augmentation de près de 19 points [tableau 1]. Cette progression est plus forte chez les femmes mais n'est pas suffisante pour rattraper le niveau des hommes. La rémunération brute annuelle augmente de 5,2 % entre février 2013 et février 2014 (4,7 % pour les femmes ; 5,9 % pour les hommes).

Lors de la première interrogation, 36,3 % des ingénieurs ayant quitté leur premier emploi au bénéfice d'un second, étaient titulaires d'un CDI (27,5 % chez les femmes, 50,3 % chez les hommes). Lors de l'interrogation suivante, la part de CDI a considérablement augmenté pour atteindre 70,1 % (64,2 % chez les femmes et 79,5 % chez les hommes). Les salaires progressent de 13 %. Celui des femmes connaît croît plus fortement (18,6 %) que celui des hommes (5,4 %) entre les deux dates mais elles restent moins bien rémunérées.

Enfin, les caractéristiques des emplois occupés par les ingénieurs en 2014 qui ont connu une situation de recherche d'emploi en 2013 sont globalement moins favorables que celles des ingénieurs qui ont toujours travaillé.

Tableau 1. L'évolution des conditions d'emploi des ingénieurs 2012 entre février 2013 et février 2014

	Même emploi		Changement d'emploi		Accès à l'emploi	
	Part en CDI ⁴ (%)	Rémunération brute moyenne annuelle avec primes ⁵ (€)	Part en CDI ⁴ (%)	Rémunération brute moyenne annuelle avec primes ⁵ (€)	Part en CDI ⁴ (%)	Rémunération brute moyenne annuelle avec primes ⁵ (€)
Insertion à court terme (février 2013)						
Hommes	76,4	31 658	50,3	30 119	nc	nc
Femmes	55,5	29 122	27,5	25 681	nc	nc
Ensemble	65,0	30 287	36,3	27 413	nc	nc
Insertion à moyen terme (février 2014)						
Hommes	90,0	33 530	79,5	31 755	62,2	27 990
Femmes	78,6	30 504	64,2	30 448	49,4	27 530
Ensemble	83,8	31 854	70,1	30 986	53,3	27 665

Octobre 2014 - AgroSup Dijon - Eduter / BFES - DGER - MAAF

¹ AgroCampus Ouest, AgroParisTech, AgroSup Dijon, Bordeaux Sciences Agro, El Purpan, ENGEES, ESA Angers, ESB, ESITPA, Institut Polytechnique Lasalle Beauvais, ISA Lille, ISARA, Montpellier SupAgro, Oniris, VetAgro Sup

² Voir la synthèse « L'insertion des diplômés de l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et paysager », enquête 2014 sur www.chlorofil.fr, rubrique Enseignement supérieur et recherche - Insertion professionnelle des diplômés de l'ESA

³ Voir la synthèse « Le suivi des ingénieurs agronomes - promotion 2011 »

⁴ Parmi les salariés (donc hors indépendants) et hors volontaires

⁵ Toutes les rémunérations perçues en France, à temps plein